

Procès-verbal du Comité Syndical, le 24 avril 2019

Le vingt-quatre avril deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat du moyen Adour landais dûment convoqués, se sont réunis à SOUPROSSE, au Pôle Associatif, sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS.

<u>Délégués présents</u>: Mme De Sousa et Maury et MM. Heitz, Berthoux, Suberchicot, Gantier, Kruzinski, Tauzin Daniel, Cardonne, Dupouy Yves, Lafenêtre, Brethes Philippe, Dufourc, Desblancs, Duffourcq, Noyelle, Labat, Bareyt, Urolatégui, Dupau, Ducos, Pontarrasse.

<u>Délégués excusés ayant donnés pouvoir</u>: M. Dupouy André avait donné pouvoir à M. Desblancs Francis, M. Tauzin Arnaud avait donné pouvoir à M. Duffourcq Pierre, M. Juzan Daniel avait donné pouvoir à M. Tauzin Daniel, M. Pomiès Claude avait donné pouvoir à M. Brethes Philippe, M. Heinrich Alfred avait donné pouvoir à M. Dufourc Eric, M. Labarbe Dominique avait donné pouvoir à M. Noyelle Lucien et M. Coudroy Frédéric avait donné pouvoir à M. Pontarrasse Bernard.

Délégués excusés : M. Juzan

<u>Délégués absents</u>: Mme Rabaud-Favereau et MM. Bordes, Dubourdieu, Dourthe, Soulé, Cérisère, Climent-Martinez, Dargelos, Napias, Gaillardet, Morlaès.

Référents présents (non votants): M. Torreguitart

<u>Autres personnes présentes non votantes</u>: M. Javelot de l'Institution Adour, Mme Michel de l'Agglomération du Grand Dax, M. Mengin du Département des Landes et Mme Tastet et Hallez et MM Dupuy et Gauzère du Syndicat.

Secrétaire de séance : M. Desblancs Francis

Ordre du jour :

- Approbation des procès- verbaux des comités syndicaux du 5 février
- Présentation de la démarche de l'Institution Adour sur les boisements rivulaire
- Général : Renouvellement de contrat et recrutement
- Rivière : Programmation 2019
- Sentier : Point d'étape
- Animation : Programmation 2019

1. Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux des comités syndicaux du 5 février 2019 n'appellent pas de remarque et sont approuvés à l'unanimité par les membres du comité syndical.

2. Présentation de la démarche de l'Institution Adour sur les boisements rivulaires

M. Javelot présente les motivations qui ont mené l'Institution Adour à porter une étude sur les boisements rivulaires.

Les boisements rivulaires correspondent à une bande plus large que la ripisylve.

Ces boisements jouent plusieurs rôles tels que le maintien des berges, un frein hydraulique, un réservoir de biodiversité mais aussi comme source potentielle de bois énergie.

Les enjeux sont donc multiples : hydrauliques (érosion et inondation), biodiversité (réservoir, corridor) et aussi économique (bois énergie).

Les objectifs de cette étude sont d'élaborer un outil d'aide à la décision pour la prise en compte et la gestion des boisements rivulaires, de développer des partenariats et de développer des initiatives locales en faveur de la préservation de boisements.

La mise en œuvre s'appuie sur un état des lieux et un recueil des données existantes, qui a permis de réaliser un atlas cartographique.

Des groupes de travail sur les différentes thématiques (urbanisme, bois énergie et milieux humides) ont regroupé les acteurs concernés.

Ces ateliers ont abouti à la définition des besoins des acteurs mais aussi à l'élaboration de protocoles d'intervention raisonnés et la réalisation d'un plan de gestion des boisements traités.

Maintenant, il reste à réaliser des chantiers tests sur des boisements dégradés (colonisés d'espèces envahissantes) et sur des boisements en bon état.

Avec M. Dupuy, il a été identifié un site dégradé sur la commune de Saint-Jean-de-Lier, ce site est colonisé à 90 % d'érable négundo et pourra servir de chantier test.

Mme Michel demande si l'atlas cartographique est disponible sur tout le territoire.

M. Javelot lui confirme qu'il est disponible sur tout ce périmètre avec plus ou moins de précision selon les données disponibles.

M. Tauzin demande pour quoi le Bos n'est pas dans cette étude. Il lui est répondu qu'à l'heure actuelle seuls les principaux cours d'eau ont été intégrés mais qu'à terme le projet est d'étendre la démarche sur le bassin.

M. Brethes demande quels outils ou mesures sont prévus pour éviter les coupes rases. Il lui est répondu que malheureusement ce type de démarche se trouve confronté à la propriété privée. Certains départements ont pu prendre des arrêtés de protection, mais l'objectif est de

privee. Certains departements ont pu prendre des arretes de protection, mais l'objevéhiculer ce discours par de la pédagogie plus que par du répressif.

La présentation est disponible sur le site internet du SIMAL onglet « Documents à télécharger » - « Présentations Powerpoint des comités syndicaux »

3. Général: Renouvellement de contrat et recrutement

M. Ducos explique qu'Alice Tastet est embauchée au SIMAL, depuis bientôt depuis 3 ans. Son contrat arrive à terme au 31 juillet.

Il propose au comité syndical, vu les qualités et le professionnalisme d'Alice, de la reconduire par un contrat de 3 ans avec une revalorisation de son salaire.

Les membres du comité syndical se prononcent favorablement à l'unanimité pour la reconduction du contrat d'Alice Tastet et la revalorisation de son salaire.

M. Ducos rappelle que lors de la précédente réunion du comité syndical, il a été validé le principe de l'embauche d'un technicien supplémentaire au mois de juillet.

Il présente Jean-Baptiste Gauzère qui a effectué un stage dans le cadre de sa formation technicien rivière, avec Michaël Dupuy.

Précédemment il avait déjà été en stage avec Alice Tastet, sur la partie animation dans le cadre de son BTS GPN.

M. Ducos propose que l'on fasse un contrat saisonnier pour le recrutement temporaire de Jean Baptiste, au vu de ses compétences et de la connaissance des acteurs, pour une durée de 6 mois.

Les membres du comité syndical se prononcent favorablement à l'unanimité pour le recrutement de Jean-Baptiste Gauzère sur un contrat de technicien.

M. Ducos signale au comité syndical que le renfort administratif, objet d'une convention avec l'Institution Adour, est en cours avec le recrutement pour le 1^{er} juin d'un poste de secrétariat dédié, en partie, aux syndicats de rivière.

M. Dupuy rappelle qu'une mutualisation de temps agents est en cours d'élaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Midouze.

Les termes exacts ne sont pas encore définis notamment sur la durée exacte du temps mutualisé (1/4 ou 1/3 temps).

Il est prévu de mutualiser du temps agents et non de nommer un agent pour permettre une certaine souplesse dans les échanges entre les 2 syndicats.

Les membres du comité syndical se prononcent favorablement à l'unanimité pour la mutualisation de temps agents avec le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Midouze.

4. Rivière: Programmation 2019

M. Dupuy présente la programmation sur les milieux aquatiques pour l'année 2019.

Programme Adour:

Le programme de travaux sur l'Adour se situe sur la partie aval entre Onard et Dax. Un repérage depuis le lit de l'Adour est prévu fin avril/début mai.

Dans cette programmation il est ciblé des interventions au droit des secteurs à enjeux comme listé dans le tableau ci-après.

Points de vigilance et Enjeux	Communes concernées
Ponts et seuils	Onard/Audon, Pontonx-sur-l'Adour, Saint-Vincent-de-Paul, Dax, St-Paul-lès-Dax + opération coordonnée sur ouvrage communaux/communautaires
Digues	Maisonnave/RD10, Gurgues/Ingous, Dax, Saint-Paul-Lès-Dax
Voiries, équipements publics	Dax Saint-Paul-Lès-Dax
Habitations	Saint-Vincent-de-Paul, Dax Saint-Paul-Lès-Dax
Repérage le 30 avril 2019	

Un courriel va être envoyé pour information aux délégués, référents et communes concernés pour faire remonter les désordres constatés.

Zone piscicole:

En 2016, le SIMAL en partenariat avec la fédération de pêche avait restauré une zone de frai pour le brochet, sur la commune d'Onard.

Des aménagements pour permettre une meilleure mise en eau du site ont été réalisés : reprofilage de mares, mise en place d'un seuil et busage.

Il se trouve que le seuil assurant un maintien de la lame d'eau a été contourné par une galerie de ragondin.

L'opération prévue consiste à reprendre la berge avec du pieutage pour empêcher toute formation de nouvelle galerie.

L'ACCA locale s'occupe du piégeage des ragondins.

Gestion de foyers de renouée du Japon :

Dans la continuité des années précédentes, la gestion des foyers de renouée du japon est maintenue.

Le protocole varie peu, il consiste à de l'arrachage des plants et rhizomes. Il va être testé du compactage du sol pour voir le taux de reprise de la renouée en ajoutant ce paramètre.

La consultation des entreprises est en cours, peu d'entreprises semblent intéressées pour candidater pour cette prestation.

Etude stratégique « Adour et affluents »:

En 2015, le SIMAL a lancé une étude sur son périmètre pour définir une stratégie de gestion des cours d'eau.

Le dossier est dans sa phase d'instruction avec de nombreux échanges avec les services instructeurs.

Basée initialement sur 7 ans, l'autorisation administrative sera accordée seulement sur 5 ans avec un renouvellement possible à échéance.

Le dossier est en cours de consultation par la CLE du SAGE Adour amont, il passera ensuite en enquête publique puis devant le CODERST.

Pour l'enquête publique, 3 communes ont été choisies pour assurer les permanences du commissaire enquêteur, selon un découpage équivalent à la phase de concertation.

- Secteur amont : commune de Cazères-sur-l'Adour
- Secteur médian : commune de Saint-Sever (permanence principale)
- Secteur aval : commune de Pontonx-sur-l'Adour

Dès l'obtention de la DIG, le syndicat aura l'autorisation d'intervenir sur l'intégralité de son périmètre pour la gestion de la ripisylve.

Selon la date d'obtention de l'arrêté inter-préfectoral une partie des travaux sera programmée sur le dernier trimestre 2019. Les opérations seront principalement de la gestion de la végétation.

Sur les 2 bassins versants non intégrés à cette étude, le Bos et les 3A, il est prévu de démarrer une étude stratégique avec un focus sur les débordements causant des dégâts sur certains territoires identifiés.

Ce dossier a pris un certain retard et doit être engagé sur le second semestre 2019.

Travaux affluents urgents:

Le technicien du SIMAL a été sollicité pour des interventions sur sites : deux sur la commune d'Aire sur l'Adour pour une gestion de la ripisylve et une autre sur la commune d'Hinx pour une reprise de berge en génie végétal.

Ces interventions vont être portées par le syndicat et conformément aux statuts, les collectivités bénéficiant des travaux assumeront le restant à charge.

Présentation de stage :

Jean Baptiste Gauzère présente le sujet sur lequel a porté son stage. Il a réalisé son stage sur le ruisseau le Vergoignan situé sur la Communauté de communes d'Aire sur l'Adour. Les problématiques rencontrées sont des phénomènes d'inondation au droit d'un quartier habité et des érosions au niveau de terrain municipaux.

Lors de son stage Jean-Baptiste a pu réaliser un état des lieux et diagnostic du ruisseau. Dans l'élaboration du diagnostic, il a pu rencontrer les différents acteurs autour de ces problématiques (élus, services techniques, DDTM /AFB et riverain)

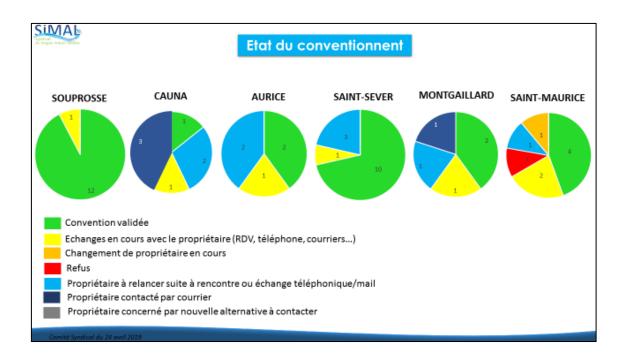
Il a pu identifier les enjeux et définir des objectifs à atteindre pour répondre aux attentes mais aussi pour améliorer la qualité du cours d'eau.

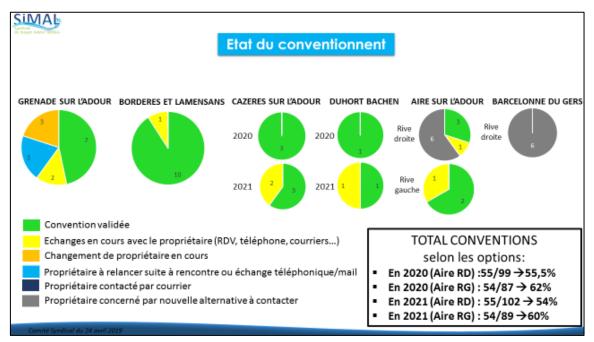
Suite à cela, Jean-Baptiste a travaillé des propositions techniques accompagnées d'un chiffrage estimatif et d'un plan de financement personnel.

Durant ce stage, il a pu aborder aussi le volet réglementaire (DIG et Loi sur l'eau) pour la mise en œuvre de ses travaux.

5. <u>Sentier: Point d'étape</u>

Alice fait un état des conventionnements sur les 2 secteurs restants.

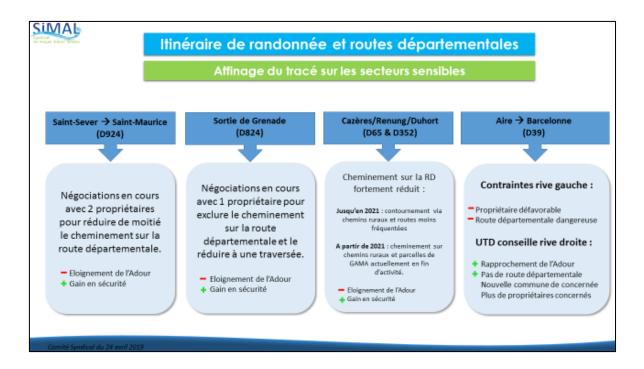




Depuis le dernier comité syndical, il a été validé de contourner certains points de blocage et d'utiliser des voies communales pour permettre la continuité de l'itinéraire.

Sur le secteur amont, Alice a pu rencontrer les services de l'Unité Territoriale du Département (UTD) pour voir les modalités dès lors que le cheminement venait à croiser ou longer des routes départementales.

Plusieurs sites ont été étudiés lors de cette rencontre : le secteur de Saint-Sever/Saint-Maurice, à l'entrée du bourg de Grenade, sur le secteur de Cazères/Renung/Duhort-Bachen et la jonction entre Aire et Barcelonne.



En parallèle au conventionnement, Alice a inventorié les aménagements à réaliser sur des propriétés privées.

Une réflexion est menée en collaboration avec le service patrimoine du département, pour pérenniser les accès aux aménagements.

Pour les passerelles inférieures à 10 mètres, le conventionnement semble suffisant. Mais au-delà de 10 mètres, il sera proposé pour pérenniser les accès soit une servitude soit l'acquisition des terrains d'implantations et/ou d'accès

5 propriétaires seraient concernés.

6. Animation: Programmation 2019

Alice présente la programmation 2019, plusieurs projets sont travaillés touchant des scolaires et du grand public.

Une première animation s'est déroulée le 22 mars dans le cadre de la journée mondiale de l'eau. Une commande avait été passée auprès des BTS DATR du lycée de Mugron, qui ont élaboré une journée à l'attention des 6ème et 5ème, regroupant une centaine d'élèves du collège de Mugron.

Cette journée s'est déroulée en 2 temps.

La matinée avec des ateliers de sensibilisation, en utilisant les maquettes du syndicat, et une intervention d'un animateur de la fédération de pêche des Landes.

L'après-midi, il y a eu la diffusion du film le « papa des poissons » suivi par un débat avec M. Patrick Lamaison.

Cette journée a été un franc succès.





La réunion du comité syndical extraordinaire s'achève à 18h35.